



Ministère de la Santé

95.7 FM la radio du ministère de la santé

Situation actuelle

Tout savoir sur le covid-19

Comment se protéger

Directives du Gouvernement

Orientation Médicale

Mesures de protection

Directives du Gouvernement

Vrai ou Faux

Fact-checking



Sondage

A propos du CMR

Virus COVID-19 RDC

Directives et de conseils

Santé Publique répond aux questions par son ChatBot sur WhatsApp

444

PROTEGE JAMBO



Épidémiologique en RDC

Confirmés

20478

Actifs


5082

Guéris

14770

Décès

Données officielles validées par le comité technique.

 Prenez deux minutes pour partager vos perceptions et réactions afin d'aider et d'orienter l'équipe de la riposte dans la lutte contre le COVID-19 :

[Accédez au Sondage](#)

 **Vous craignez d'avoir contracté le coronavirus ?**

Remplissez le questionnaire pour une orientation médicale et un conseil sur les étapes à suivre.

[Accédez au Questionnaire](#)

Consignes de sécurité et d'hygiène



Restez chez vous ou **limitez** vos déplacements à l'essentiel



Éternuez ou tousez dans le **pli du coude** ou dans un mouchoir en papier jetable



Lavez vous les **mains** régulièrement à l'eau et au savon pendant 20 secondes



Utilisez un **mouchoir** à usage unique et le **jeter** après usage



Evitez de **serrer des mains** ou de faire la bise



Portez un **masque médical** jetable pour limiter la propagation du virus
(le masque doit être changé toutes les 3 heures)

[Voir les détails des mesures de protection](#)



Directives prises par le Gouvernement

COVID 19: couvre feu à partir de 21 heures dans toute l'étendue de la RDC

Face à la deuxième vague du Coronavirus le gouvernement de la République Démocratique du Congo annonce qu'un couvre feu sera imposé de 21 heures à 5 heures du matin, mesures annoncées le 16 décembre un jour après le discours du Chef de l'Etat devant les deux chambres du parlement.

L'application des autres mesures barrières, y compris le port obligatoire des masques, la distanciation sociale et le test de température dans les endroits publics reste en vigueur. Le chef de l'Etat a également interdit les marches publiques, des productions artistiques et l'organisation des kermesses.

L'objectif du couvre-feu est de limiter les rassemblements durant lesquels les mesures barrières sont moins bien appliquées et où le virus circule rapidement.

Plus de 14 000 personnes ont été testées positives pour le coronavirus et plus de 350 d'entre elles sont mortes dans le pays depuis le début de la pandémie.

Il s'agit ainsi de lutter contre cette deuxième vague qui s'annonce très mal.

Voir toutes les directives du Gouvernement



Avec l'appui d'Internews au travers du projet Médias21 de l'Union Européenne et du programme MSDA financé par l'USAID avec un financement complémentaire de la Coopération Suédoise



Un projet réalisé avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin et de la Loterie Nationale

Designed by [Kinshasa Digital](#)

